

**Conseil exécutif 2016-2017 de
l'Association générale des étudiants en droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion 7 - Hiver 2017
Lundi 6 mars 2017
11h30
Université de Sherbrooke – A9-146-2
Procès-verbal**

Abréviations pouvant être utilisées pour alléger le PV

AGED = Association générale des étudiants en droit de l'Université de Sherbrooke

AG = Assemblée générale de l'AGED

CA = Conseil d'administration de l'AGED

CE = Conseil exécutif de l'AGED

CM = Conseil des membres de la FEUS

FEUS = Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke

ODJ = Ordre du jour

PV = Procès-verbal

RGs = Règlements généraux

Respo Acad = Responsable aux affaires académiques de l'AGED

Respo Comm = Responsable aux communications de l'AGED

Respo Commandites = Vice-Président aux relations professionnelles de l'AGED

VP = Vice-Président de l'AGED

Respo Externe = Responsable aux affaires externes de l'AGED

Respo Social = Responsable aux affaires sociales et sportives de l'AGED

Respo Admin = Responsable aux affaires administratives

Présents :

- **Président = Olivier Surprenant**
- **Trésorier = Émile Côté-Soucy**
- **Respo Acad = Rosalie Grenier**
- **VP = Nicolas Désilets-Laforge**
- **Respo Commandites = Philippe Normandeu**
- **Respo Externe = Justin Chenel**
- **Respo Social = Alexandra Diallutto-Perez**
- **Respo Admin = Antoine Poirier-Godon**
- **Respo Comm = Sandrine Bourgeois**

Absents :

Observateurs:

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Désignation du preasidium**

Alexandra Diallutto-Perez propose Olivier Surprenant comme président et Antoine Poirier-Godon comme secrétaire.

La proposition est appuyée par Rosalie Grenier.

Vote sur la proposition :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1. Adoption de l'ordre du jour

Nicolas Désilets-Laforge propose l'adoption de l'ODJ.

La proposition est appuyée par Philippe Normandeau.

Vote sur la proposition :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 février 2017

Émile Côté-Soucy propose l'adoption du PV.

La proposition est appuyée par Sandrine Bourgeois.

Vote sur la proposition :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1. Affaires courantes

1. (I) Agenda

Nicolas Désilets-Laforge a mis à jour l'agenda. Les mises en candidatures y ont été ajoutées. Les AGs d'élection et de refonte aussi. Soyez à votre affaire pour vérifier les dates.

1. (D) Conseil d'administration

Nicolas Désilets-Laforge dit qu'il y aura la création du comité autochtone. Ça presse à cause d'une subvention du gouvernement fédéral. Donc ils veulent être incorporés rapidement.

Pour la présentation de l'entente de service avec la Coop concernant l'entreposage de la bière, Alexandra Diallutto-Perez veut que Olivier Surprenant lui remette la dite entente.

1. (D) Commande nourriture TREK

Il y aura de la nourriture et c'est TREK qui paye. Il veut des idées pour mobiliser les étudiants car il y a 17 inscriptions seulement.

Nicolas Désilets-Laforge dit qu'il y a un nombre minimum d'inscriptions à avoir sinon l'activité est annulée. C'est dans le contrat. Afin de satisfaire TREK, le CE doit tout être là.

Rosalie Grenier dit que le message a été passé par le groupe facebook des représentants de classe.

Émile Côté-Soucy propose à Philippe Normandeau de faire en sorte que l'activité compte comme une conférence MBA.

Alexandra Diallutto-Perez suggère du St-Hubert comme dîner parce que ça mob bien.

1. (D) Chèque Stewart

C'est un commanditaire, ils ont fait un chèque au nom de l'Université de Sherbrooke. On ne l'a pas encaissé et il est resté dans le local. Stewart dit qu'on a encaissé deux chèques de 1000\$.

Justin Chenel demande si on peut vérifier de notre côté.

Philippe Normandeau dit que la responsable va regarder encore avec les services financiers. Il dit qu'il l'a détruit.

Émile Côté-Soucy dit qu'il n'a rien encaissé.

Antoine Poirier-Godon dit que Stewart doit nous fournir l'information informatisée.

Émile Côté-Soucy vient de trouver dans son calepin et le chèque a été encaissé. Il suggère qu'on leur fait un acompte pour l'an prochain.

Olivier Surprenant suggère que Philippe Normandeau leur annonce la nouvelle d'abord et leur demande comment ils préfèrent fonctionner.

1. (I) Navettes

Il y aura deux bénévoles ce mercredi pour le 5@8 de droit et AGEEP. Elle veut qu'on s'assure que les bénévoles seront envoyés.

La semaine avant les 5@11, promouvoir le service auprès des étudiants.

Concernant le financement des navettes, tant que la FEUS paye c'est pas l'argent de l'AGED.

Le CE pense que faire la promotion des navettes n'a pas de lien avec le paiement. Il faudrait cependant actualiser la position de l'AGED en AG pour éviter toute ambiguïté.

1. Affaires nouvelles

1. (D) Élections

Nicolas Désilets-Laforge veut qu'on fasse de la promotion pour chacun de nos postes. Genre ; tâches, ce qui le fait tripper et son highlight de l'année.

Concernant la commission électorale, il a besoin de volontaires.

Nicolas Désilets-Laforge propose qu'il soit résolu que la commission électorale soit composée de Alexandra Diallutto-Perez, Rosalie Grenier, Justin Chenel, Olivier Surprenant et Christophe Tellier.

La proposition est appuyée par Antoine Poirier-Godon.

Vote sur la proposition :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Nicolas Désilets-Laforge va faire adopter le règlement électoral modifié la semaine prochaine.

Il y aura un vote par anticipation après le premier débat pour qu'il y ait moins de monde à la table de vote.

1. (D) Retour sur la dernière Assemblée générale

Nicolas Désilets-Laforge trouve que tout c'est bien passé. Il voudrait qu'on prenne position à la prochaine AG pour condamner la mise en demeure. Il trouve que le CE a bien fait ça. On a été actif, on a proposé ce qui a finalement été adopté. Il regarde son attitude et trouve qu'il est resté neutre, mais se demande s'il n'a pas un peu influencé l'Assemblée.

Justin Chenel dit qu'il a peut-être été un peu trop vif concernant le débat sur les RGs à la fin. Il pense qu'il n'aurait pas dû.

Olivier Surprenant pense que c'était le devoir des personnes informées du CE de faire une proposition qui allait faire consensus. Il aurait préféré une grève des chargés de cours mais ce n'est pas ce que l'Assemblée souhaitait.

Émile Côté-Soucy dit qu'il a trouvé ordinaire qu'Olivier Surprenant ait proposé trop rapidement, alors que le mot d'ordre était de ne rien proposer. Oui, on a parlé en notre nom personnel, mais c'était limite.

Alexandra Diallutto-Perez dit qu'il y avait une position durant la semaine d'être neutre, ça allait un peu à l'encontre mais au moins la proposition était soft.

1. (D) 200\$ Défilé de mode

TREK a une entente d'exclusivité pour le défilé et un contrat a été conclu avec Finance-toi mieux pour du financement, ce qui entrainait en contravention du contrat avec TREK.

Le dénouement de l'histoire a bien été entre les intervenants, mais à l'interne il y a eu des tensions à Finance-toi mieux.

Sandrine Bourgeois explique que les gens ne mangent pas avant le défilé par stress. Le 200\$ était pour avoir de la nourriture pour les mannequins.

Sandrine Bourgeois propose que l'AGED finance quelque chose à manger pour les mannequins au coup de 200\$.

La proposition est appuyée par Rosalie Grenier.

Philippe Normandeau explique que si ils vendent assez de billets, ils ne devraient pas en avoir besoin.

Donc le montant serait conditionnel.

Émile Côté-Soucy dit qu'il reste beaucoup d'argent.

Sandrine dit qu'il reste plein de factures à rentrer.

Alexandra Diallutto-Perez dit que l'an passé ils ont beaucoup de surplus. Elle invite à battre la proposition pour voir après le show quelles sont leurs finances.

Émile Côté-Soucy dit à Sandrine que Rosalie Richard-Roy peut aller le voir pour regarder ça avec lui.

Vote sur la proposition :

Pour : 0

Contre : 0

Abstention : 8

Mise en dépôt de la proposition.

1. Course au rectorat

Le point a été sauté.

2. Tasses

Le CE va devoir le faire, mais ça entre en conflit avec la conférence TREK. On ferait ça pendant les permanences.

1. Intégrations 2017

Il y aura deux réunions bientôt. Mais ça ne fonctionnera pas car on doit avoir le nouveau CE.

La perte du quorum est constatée. La séance est levée.

1. Party de fin de session

2. Varia

3. Fermeture de la réunion